Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Barreau d'Avignon, les avocats entrent en grève



À l'appel national de la profession, le barreau d'Avignon a voté une grève totale du 2 au 13 avril 2026. En cause : le projet de loi « Justice criminelle et respect des victimes », porté par le garde des Sceaux Gérald Darmanin accusé par les avocats de fragiliser les droits de la défense et de promouvoir une justice expéditive. Un mouvement qui pourrait fortement perturber l'activité judiciaire locale.

Le ton est donné : à Avignon, la mobilisation se veut totale. Sous l'impulsion de la bâtonnière d'Avignon Anne-Cécile Dubois, les avocats ont décidé de suspendre leur participation à l'ensemble des audiences civiles et pénales.

Une mobilisation massive

Cette grève s'inscrit dans un mouvement national, validé par la Conférence des bâtonniers. Si les modalités varient selon les territoires, certains barreaux, comme celui d'Avignon, ont opté pour une ligne dure : renvoi systématique des dossiers, arrêt des désignations au titre de l'aide juridictionnelle et blocage des permanences pénales. Une paralysie partielle du fonctionnement judiciaire est donc à prévoir, avec des audiences reportées et des délais encore allongés pour les justiciables.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Au cœur du conflit : une justice négociée
Le point de rupture tient en un dispositif clé du projet de loi : la Procédure de jugement pour crime reconnu (PJCR). Inspirée du mécanisme de 'plaidé coupable' déjà en vigueur pour les délits (CRPC), cette procédure permettrait de juger certains crimes sans procès classique, dès lors que l'accusé reconnaît les faits.

Fini les débats
Concrètement, le procès criminel pourrait être remplacé par une audience d'homologation rapide devant la cour d'assises, sans débat contradictoire approfondi, ni audition systématique des témoins, experts ou enquêteurs. Pour les avocats, cette évolution constitue une ligne rouge. « Non à la justice négociée, à la justice faite sur un coin de table », résume la bâtonnière avignonnaise, dénonçant une transformation profonde de l'esprit du procès pénal.

Les délais judiciaires en question
Le Gouvernement justifie pourtant cette réforme par une réalité largement documentée : l'engorgement des juridictions. Selon des données du ministère de la Justice et de rapports parlementaires récents, les délais de jugement en matière criminelle peuvent atteindre cinq à sept ans dans certains territoires.

Et ça continue
« La création des cours criminelles départementales, expérimentées depuis 2019 puis généralisées, devait désengorger les cours d'assises, relève Anne-Cécile Dubois. Mais en réalité cela a eu un effet paradoxal : la mobilisation accrue de magistrats professionnels au détriment d'autres services, sans réduction significative des délais. » Dans ce contexte, la PJCR apparaît pour l'exécutif comme un levier d'accélération. Mais pour la profession d'avocat, elle risque de sacrifier la qualité de la justice sur l'autel de la rapidité.

Droits de la défense et place des victimes en question
L'argument central des opposants repose sur l'équilibre du procès pénal. En réduisant le débat contradictoire, la réforme pourrait, selon eux, affaiblir les droits de la défense mais aussi paradoxalement la place des victimes.
« Une audience de dix minutes ne peut pas remplacer un procès criminel », estime Anne-Cécile Dubois. Derrière cette critique, une crainte : celle d'une justice standardisée, où la recherche de la vérité céderait le pas à une logique de gestion des flux. Des organisations professionnelles, telles que le Conseil national des barreaux, ont également exprimé leurs réserves, évoquant une « mutation profonde » de la justice criminelle française.

Début du bras de fer
En Vaucluse, cette grève met en lumière une tension plus large : celle d'une institution judiciaire confrontée à la fois à une exigence de rapidité et à la nécessité de préserver ses principes fondamentaux.Entre impératif d'efficacité et garanties procédurales, c'est bien une certaine idée de la justice qui se trouve aujourd'hui en débat.

Réponse du Ministère de la Justice

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

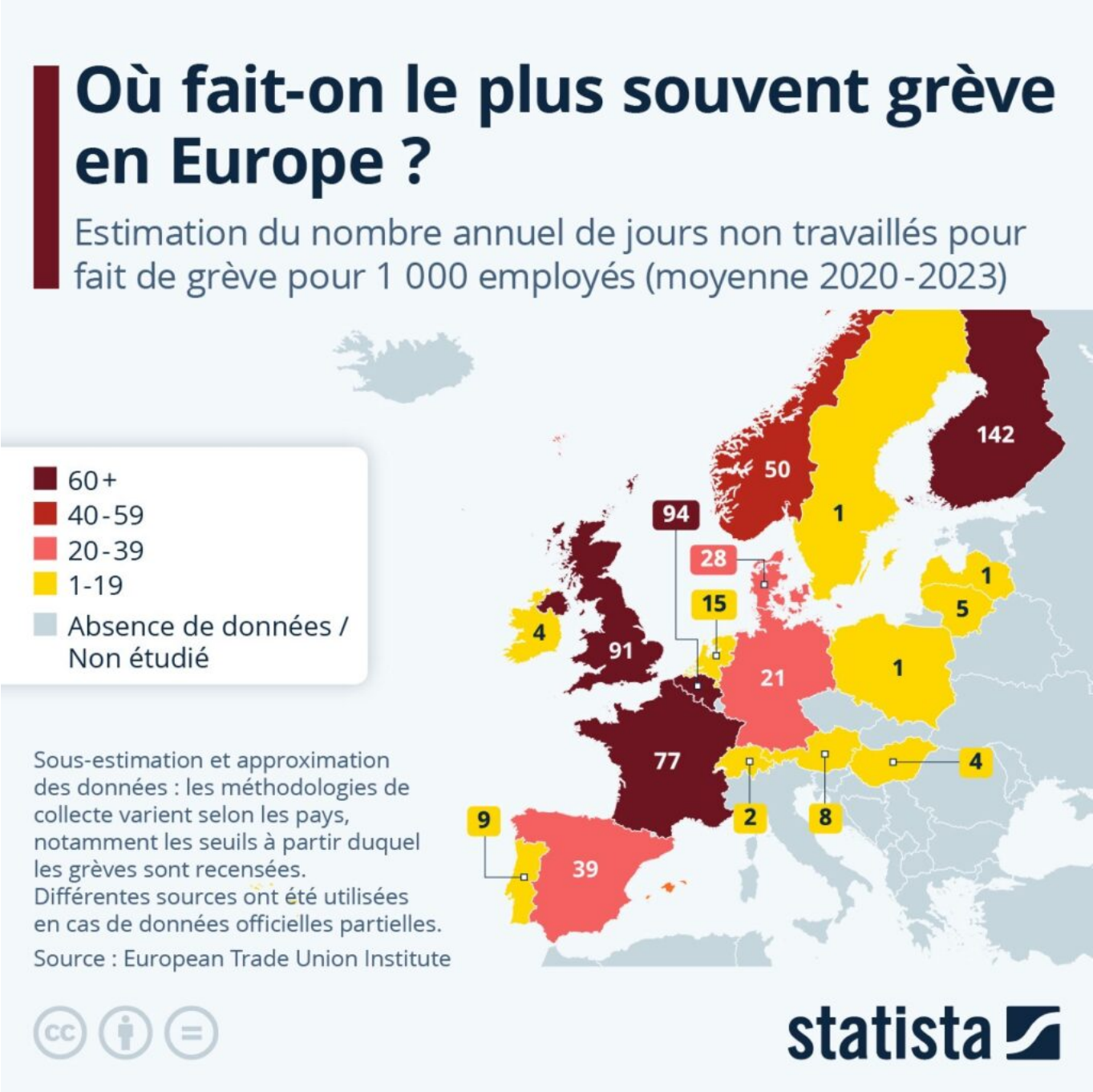
Ecrit par le 2 novembre 2026

Ce matin 1er avril 2026, le Ministère de la Justice, par la voie de son bureau de presse et de veille, délégation à l'information et à la communication a tenu a souligner : «Ce projet de loi est avant tout pensé pour les victimes, il ne retire de droit à personne, ni aux prévenus, ni aux victimes. Il offre une nouvelle voie pour juger les infractions criminelles et permettra une issue plus rapide sans pour autant juger moins bien. Cette nouvelle procédure n'est pas obligatoire, elle sera soumise à l'accord de la victime, à l'accord du prévenu et à l'accord du parquet et ne supprimera absolument pas, ni la cour d'assises ni la cour criminelle départementale.»
Mireille Hurlin

Où fait-on le plus souvent grève en Europe ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



La France se prépare à deux journées de mobilisation annoncées contre les projets d'économies budgétaires du gouvernement Bayrou. Le 10 septembre par un mouvement lancé sur les réseaux sociaux et le 18 septembre par l'intersyndicale, alors que certains syndicats du secteur des tranports aérien et ferroviaire prévoient des actions pour les deux dates.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

À cette occasion, nous nous sommes penchés sur le recours à la grève en Europe. La France est-elle vraiment le pays où l'on dénombre le plus de mouvements sociaux de ce type ?

Selon une analyse de l'Institut syndical européen (European Trade Union Institute, ETUI), un centre indépendant de recherche lié à la Confédération européenne des syndicats, entre 2020 et 2023, la France faisait partie des pays européens où le nombre annuel moyen de jours de grève recensés était le plus élevé, soit près de 80 journées non travaillées pour 1 000 employés (estimation pour le secteur privé et public). Cependant, elle n'était pas seule en tête et était même devancée sur cette période, et selon les données disponibles, par la Finlande (environ 140 jours par an pour 1 000 employés), la Belgique et le Royaume-Uni (chacun plus de 90 jours pour 1 000 employés). À l'inverse, les pays européens comptabilisant les ratios de journées de grève les moins élevés sur la période 2020-2023 étaient la Pologne, la Lettonie, la Suède et la Suisse (1 à 2 jours non travaillés par an pour 1 000 employés).

Il est toutefois important d'indiquer que les pays qui publient des données à ce sujet utilisent des méthodologies différentes pour comptabiliser les grèves, notamment en ce qui concerne les seuils à partir duquel elles sont recensées (par exemple en France : entreprises de 10 employés ou plus). Ainsi, bien que l'étude de présentée ici offre un aperçu intéressant des tendances à l'échelle régionale, il convient de prendre avec prudence les comparaisons de pays à pays et de tenir compte du fait que les chiffres indiqués représentent une sous-estimation du nombre total réel d'actions syndicales à l'échelle nationale.

Assiste-t-on à une recrudescence des grèves en France ?

Assiste-t-on a une recrudescence des grèves en France ? Tout dépend de l'échelle de temps sur laquelle on se place. Alors que le nombre de grèves est tombé au plus bas pendant la pandémie de Covid-19, un retour en force de la contestation sociale est observé depuis 2022, comme le révèlent les données de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des Statistiques (Dares). Toutefois, les chiffres annuels sur les grèves publiés à ce jour restent assez loin des niveaux enregistrés en 2010.

En 2023, dernière année pour laquelle ces données disponibles, la Dares a comptabilisé 171 journées individuelles non travaillées pour fait de grève pour 1 000 salariés dans le secteur privé non agricole en France. Un chiffre en hausse de 72 % par rapport à 2022 (99 jours pour 1 000 salariés), et de 195 % par rapport au creux enregistré en 2021 (58 jours). L'année 2023 avait notamment connu des mouvements sociaux importants liés à la réforme des retraites. Comme le montre notre infographie, sur la période étudiée (2008-2023), c'est en 2010 que le nombre de jours de grève dans le privé reste le plus élevé : 308 jours par salarié. Cette année-là, d'importants mouvements sociaux avaient touché le pays, principalement contre la réforme des retraites, mais ils avaient aussi pris une dimension anti-austérité plus générale suite à la crise financière de 2008.

Dans le détail, sur la période couverte, les transports et la logistique étaient le secteur d'activité dans lequel le ratio de journées individuelles non travaillées pour fait de grève était le plus élevé : 538 jours par an pour 1 000 salariés, tandis que le secteur de la construction affichait le ratio le plus faible : 11 jours, et que la moyenne nationale dans le secteur privé s'élevait à 110 jours.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



De Tristan Gaudiaut pour Statista

Presse : « Je suis Vaucluse Matin »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



La rédaction du quotidien Vaucluse Matin s'oppose au plan de restructuration de la direction du Dauphiné libéré auquel le titre fondé en 1946 appartient. Après avoir lancé une pétition contre ce projet mettant en cause la présence du titre dans une bonne partie du département, nos confrères ont organisé un rassemblement de soutien ayant particulièrement mobilisé élus et représentants de la société civile ainsi que du monde économique local.

Annoncée en grande pompe dans les locaux de nos confrères de Vaucluse Matin à Avignon en octobre 2022, la nouvelle formule du quotidien devait révolutionner le titre. Venue de Grenoble, la direction avait alors assuré son attachement indéfectible à cette présence en Vaucluse. « Nous allons faire en sorte que ce journal corresponde davantage aux Vaclusiens », expliquait d'ailleurs à cette occasion Christophe Victor, directeur général du Dauphiné libéré, titre appartenant au groupe Ebra, premier groupe de presse quotidienne régionale et premier groupe de presse de France. Un peu plus d'un an plus tard, la même direction vient d'annoncer un plan drastique touchant sévèrement la rédaction vauclusienne du titre implanté dans la cité des papes depuis 1946.

Pour signer la pétition contre le démantèlement de Vaucluse Matin par la direction du Dauphiné libéré

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Défendre l'information de proximité

De quoi faire réagir, la rédaction de Vaucluse Matin, en grève depuis le 30 novembre dernier, qui a organisé ce mardi 5 décembre un rassemblement de protestation contre ces mesures d'austérité annoncées.

Réunis place de l'Horloge devant la mairie d'Avignon, nos confrères sont ainsi venus dénoncer ce plan d'économie et de transformation prévoyant la suppression de 9 postes sur les 24 salariés que compte le quotidien dans le département : une cheffe des sports, deux photographes, une assistante de rédaction, un responsable d'édition et quatre journalistes.

« Plus de photographes, plus de journalistes sportifs, plus d'assistantes, suppressions de 40% des postes en Vaucluse, plus de pages sport départementales… », énumère Alexandre Guey, délégué Forcé ouvrière et élu au CSE (Comité social et économique) du groupe de presse.

> «J'apprends cette nouvelle comme une forme de censure.»
>
> *Joël Guin, président du Grand Avignon*

Repli, retraite ou bérézina ?

Et notre confrère de poursuivre devant plus d'une centaine de personnes regroupant élus, représentants du monde sportifs et associatifs, journalistes des autres médias ou simples citoyens et lecteurs impliqués dans leur territoire : « Finie aussi la couverture du Sud Vaucluse avec des zones comme Cavaillon, l'Isle-sur-la-Sorgue et Apt où le journal n'y sera même plus vendu. C'est un véritable plan d'austérité qui sera accompagné d'un repli sur le Nord du département. Et même la ville centre, Avignon, sera concernée avec une couverture réduite et un véritable désengagement puisque le centre départemental historique de la rue de la République sera fermé à partir du 31 mars 2024. La plupart des journalistes se retrouveront à Orange et les autres seront basés dans un espace de coworking, quelque part dans la région d'Avignon. On ne sait pas encore où. »

« Avec ce plan de transformation du titre, l'avenir de votre quotidien est en danger et l'information de proximité sera fortement dégradée », a insisté le délégué FO devant les personnes venus soutenir l'action de la rédaction qui a également lancé une pétition ayant déjà recueillie près de 2 800 signatures.

> «Maintenir la qualité d'une information objective pour les citoyens.»
>
> *Bénédicte Martin, vice-présidente du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Les élus s'inquiètent…

Dans un département historiquement terre de presse (voir en fin d'article), cette situation inquiète la totalité des élus locaux.

Parmi eux, Cécile Helle, maire d'Avignon, et Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse, ont décidé de parler d'une seule voix « en tant que républicaines attachées à la pluralité de la presse et à la liberté d'expression ainsi qu'à l'impérieuse nécessité d'avoir des journalistes de qualité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

présents sur notre territoire ».
Dans ce cadre, les deux élues ont entamé une démarche commune auprès du directeur général, basé au siège à Grenoble, afin de faire part de leurs inquiétudes « face à l'ampleur des mesures annoncées frappant un journal présent depuis près de 80 ans sur notre territoire qui participe pleinement à cette proximité si essentielle à notre vie locale. »



Au vue de la situation et de la mobilisation de toutes les forces vives du territoire, Dominique Santoni et Cécile Helle ont également annoncé qu'elles souhaitaient rencontrer très rapidement la direction afin d'évoquer ce désengagement programmé dans le Vaucluse considéré par ces dernières « comme totalement inenvisageable »
« J'apprends cette nouvelle comme une forme de censure », s'indigne pour sa part Joël Guin, président du Grand Avignon venu également apporter le soutien de l'ensemble des élus de l'agglomération. Le président masquant à peine sa colère après l'annonce d'enlever le siège d'Avignon. « Le Vaucluse sans Avignon, c'est quoi ?, interroge-t-il. Ce territoire du Vaucluse sans Avignon, cela n'existe pas ! »
Bénédicte Martin, vice-présidente du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur était aussi venue apporter le soutien de son président, Renaud Muselier. Elle a évoqué « ce lien local à l'heure des dérives

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

des réseaux sociaux » et a souligné la nécessité « de maintenir la qualité d'une information objective pour les citoyens. »
Même mobilisation de la part de l'AMV (Association des maires de Vaucluse) qui par l'entremise de son président Pierre Gonzalvez a signé, au nom des maires du département, la pétition lancée par la rédaction de Vaucluse Matin.

> «Sans vous, nous n'existons pas.»
>
> *Gilbert Marcelli, président de la CCI de Vaucluse*

… et les membres de la société civile se mobilisent
« Sans vous, nous n'existons pas, insiste Gilbert Marcelli, président de la CCI de Vaucluse. C'est vous les journaux, et plus généralement les médias locaux, qui permettent de mettre en valeur les actions du monde économique au quotidien. Il ne faut pas détruire ce qui a été créé à la Libération. »
Un message des décideurs économiques relayait par l'univers de la culture avec Tiago Rodrigues, directeur du Festival d'Avignon : « Il faut se battre pour l'idée qu'il n'y a pas de citoyen périphérique. Une démocratie n'est pas complète s'il n'y a pas d'information et de journalistes de proximité. »
« Sans les journaux d'Avignon, je pense que beaucoup d'entre nous auraient périclité », reconnaît en toute franchise Gérard Gelas fondateur du théâtre du Chêne noir.
« Si ce démantèlement devait arriver, ce qui reste derrière ce sont les réseaux sociaux, c'est-à-dire la poubelle ! Et non pas des professionnels, des gens qui aiment leur métier, qui vont chercher de l'information, qui l'analyse, qui ont du recul… Comme les artistes, les journalistes entrouvrent des portes sur la conscience. Et c'est vrai qu'aujourd'hui nous sommes dans une société où l'on dirait qu'il faut que la conscience soit abolie au profit du profit. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Tiago Rodrigues, directeur du Festival, avec les élus de Vaucluse.

> «Une démocratie n'est pas complète s'il n'y a pas d'information et de journalistes de proximité.»
>
> *Tiago Rodrigues, directeur du Festival d'Avignon*

Le monde sportif en émoi

Parmi les autres membres de la société civile venus apporter leur soutien à Vaucluse Matin, Roland Davau, président du CDOS (Comité départemental olympique et sportif) de Vaucluse qui s'inquiète de la disparition des pages sportives locales dans le quotidien « alors que nous allons rentrer dans une année olympique. Je tiens à dire qu'au nom des 1 300 clubs de Vaucluse et des 180 000 licenciés sportifs du

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

département, il nous est impossible pour nous qu'il n'y ait plus Vaucluse Matin. »
« La disparition des pages 'sport' départementales, c'est une première pour un quotidien régional, s'alarme Alexandre Guey.
« Nous sommes particulièrement déterminés et je ne voudrais pas menacer qu'on puisse changer de banque », prévient Roland Davau en ciblant le Crédit Mutuel, actionnaire principal du groupe Ebra, qui n'hésite pas à parler de solidarité, de proximité et d'engagements. La fameuse banque qui appartient à ses clients, mais manifestement pas à ses lecteurs, pourrait ainsi constituer une cible de choix pour les contestataires.
Et ce d'autant plus que les représentants du monde associatifs rappelaient « que certains réseaux n'avaient pas d'autres moyens pour se faire connaître que la presse locale. »

> «La disparition des pages 'sport' départementales, c'est une première pour un quotidien régional.»
>
> *Alexandre Guey, journaliste à Vaucluse Matin et délégué Forcé ouvrière*

La presse quotidienne régionale en crise
Cette grève de Vaucluse Matin intervient alors que son concurrent, le quotidien La Provence est aussi entré dans une zone de turbulences. En conflit avec son nouveau repreneur, CMA-CGM, le titre marseillais a connu un mouvement de grève le mois dernier. En cause, la volonté de la direction de supprimer plusieurs dizaines d'emplois dont plusieurs journalistes et photographes en Vaucluse. Les fermetures des agences d'Orange et Carpentras étant même évoquées.
De l'autre côté du Rhône, la situation n'est guère plus reluisante pour Midi libre dont les équipes se sont réduites comme peau de chagrin à Villeneuve-lès-Avignon et Bagnols-sur-Cèze. Seule lueur visible dans cette crise que connaît la PQR (Presse quotidienne régionale), le retour en Vaucluse de La Marseillaise depuis septembre 2022. De quoi permettre au bassin de vie d'Avignon de disposer d'une offre de pluralité de la presse inédite en France avec 4 quotidiens.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Grève du jeudi 13 avril : des modifications sur le réseau Orizo

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



En raison du mouvement de grève qui aura lieu demain, le jeudi 13 avril, le réseau de transport Orizo va être quelque peu perturbé. Les services PMR et Allobus fonctionneront normalement, tout comme les bus scolaires et les lignes 11, 12, 15, 17, 20, 22, 25, 27, et la navette Baladine. En revanche, les lignes 6, 13, 18, 23, 24, 26, la navette Citizen Italiens, et P1 ne fonctionneront pas du tout. Les autres lignes subiront des modifications :

- Pour la ligne T1, le premier départ de St Chamand se fera à 5h54 et le dernier à 19h59, le premier départ de St Roch se fera à 6h18 et le dernier à 20h20. Un tramway passera toutes les 8 minutes.
- Pour la ligne C2, le premier départ de Hôpital se fera à 6h30 et le dernier à 19h23, le premier départ de Archicote Av Nord se fera à 6h30. Quant à Buld'Air, le premier départ sera à 6h55 et le dernier à 19h22. Un bus passera toutes les 15 minutes.
- Pour la ligne C3, le premier départ de Agroparc se fera à 6h39 et le dernier à 19h28, le premier départ de St Lazare se fera à 6h38 et le dernier à 19h35. Un bus passera toutes les 15 minutes.
- Pour la ligne 4, le premier départ de Avignon Poste se fera à 6h32 et le dernier à 19h14, le premier départ de Agroparc se fera à 6h34 et le dernier à 19h06. Un bus passera toutes les 17

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

minutes.

- Pour la ligne 5, le premier départ de Cigalières se fera à 6h30 et le dernier à 19h30, le premier départ de Palais de Justice se fera à 6h30 et le dernier à 19h30. Un bus passera toutes les 35 minutes.
- Pour la ligne 7, le premier départ de Cannonets se fera à 7h30 et le dernier à 19h40, le premier départ de Palais de Justice se fera à 6h46 et le dernier à 18h56. Un bus passera toutes les 45 ou 90 minutes.
- Pour la ligne 8, le premier départ de Vedène Centre se fera à 6h42 et le dernier à 19h32, le premier départ de Blagier se fera à 6h56 et le dernier à 19h20. Quant à Porte de l'Oulle, le premier départ sera à 6h49 et le dernier à 19h30. Un bus passera toutes les 35 minutes.
- Pour la ligne 9, le premier départ de Agricola se fera à 6h33 et le dernier à 19h30, le premier départ de Avignon Poste se fera à 6h31 et le dernier à 19h30. Un bus passera toutes les 15 minutes. Les départs de Morières se feront à 6h58, 7h59, 9h00, 12h18, 13h04, 15h53, 16h40, 17h42, et 18h29. Les départs vers Morières se feront à 7h03, 7h57, 11h27, 12h13, 15h02, 15h42, 16h26, 17h28, 18h17, et 19h17.
- Pour la ligne 10, le premier départ de Avignon Poste se fera à 6h49 et le dernier à 20h, le premier départ de Avignon TGV se fera à 6h25 et le dernier à 19h36. Un bus passera toutes les 60 minutes.
- Pour la ligne 14, les départs de Le Lac se feront à 6h34, 7h10, 7h31, 8h13, 8h43, 14h22, 14h51, 15h21, 15h56, 16h24, 17h08, 17h38, et 18h18. Les départs de Parrocel se feront à 6h35, 6h57, 7h36, 7h59, 8h43, 9h11, 14h17, 14h47, 15h17, 15h47, 16h25, 16h53, 17h40, et 18h05.
- Pour la ligne 16, le premier départ de Grand Angles se fera à 6h54 et le dernier à 19h, le premier départ de Avignon Poste se fera à 7h08 et le dernier à 19h30. Un bus passera toutes les 25 minutes. Les départs de Rochefort Stade se feront à 6h53, 7h58, 8h49, 12h08, 13h36, 16h15, 17h10, 18h10, et 19h07.
- Pour la ligne 19, les départs de 2ème DB se feront à 7h21, 8h25, 9h31, 15h33, 16h40, 17h39, et 18h36. Les départs de Lycée Jean Vilar se feront à 8h, 9h06, 16h10, 17h10, et 18h10.
- Pour la ligne 30, le premier départ de Montfavet se fera à 6h41 et le dernier à 19h40, le premier départ de Avignon TGV se fera à 6h45 et le dernier à 19h35. Un bus passera toutes les 45 minutes.
- La navette Citizen République passera toutes les 25 minutes jusqu'à 10h15 puis fonctionnera normalement jusqu'au dernier départ à 21h.

V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Grève : le réseau Orizo sera perturbé demain



En raison du mouvement de grève nationale qui aura lieu demain, le jeudi 6 avril, le réseau de transport du Grand Avignon va subir quelques modifications. Les lignes 6, 13, 18, 23, 2', 26, 30, la navette Citizen Italiens et P1 ne fonctionneront pas du tout.

- Pour la ligne T1, le premier départ de St Chamand se fera à 5h54 et le dernier à 19h59, le premier départ de St Roch se fera à 6h18 et le dernier à 20h20.
- Pour la ligne C2, le premier départ de Hôpital se fera à 6h30 et le dernier à 19h23, le premier départ de Archicote Av Nord se fera à 6h30. Pour ce qui est de Buld'Air, le premier départ s'y fera à 6h55 et le dernier à 19h22.
- Pour la ligne C3, le premier départ de Agroparc se fera à 6h39 et le dernier à 19h28, le premier départ de St Lazare se fera à 6h38 et le dernier à 19h35.
- Pour la ligne 4, le premier départ de Avignon Poste se fera à 6h32 et le dernier à 19h14, le premier départ de Agroparc se fera à 6h34 et le dernier à 19h06.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

- Pour la ligne 5, le premier départ de Cigalières se fera à 6h30 et le dernier à 19h30, le premier départ de Palais de Justice se fera à 6h30 et le dernier à 19h30.
- Pour la ligne 7, le premier départ de Cannonets se fera à 7h30 et le dernier à 19h40, le premier départ de Palais de Justice se fera à 6h46 et le dernier à 18h56.
- Pour la ligne 8, le premier départ de Vedène Centre se fera à 6h42 et le dernier à 19h32, le premier départ de Blagier se fera à 6h56 et le dernier à 19h20. Pour ce qui est de Porte de l'Oulle, le premier départ s'y fera à 6h49 et le dernier à 19h30.
- Pour la ligne 9, le premier départ de Agricola se fera à 6h33 et le dernier à 19h30, le premier départ de Avignon Poste se fera à 6h31 et le dernier à 19h30. Les départs de Morières se feront à 6h58, 7h59, 9h00, 12h18, 13h04, 15h53, 16h40, 17h42, et 18h29. Les départs vers Morières se feront à 7h03, 7h57, 11h27, 12h13, 15h02, 15h42, 16h26, 17h28, 18h17, et 19h17.
- Pour la ligne 10, le premier départ de Avignon Poste se fera à 6h49 et le dernier à 20h, le premier départ de Avignon TGV se fera à 6h25 et le dernier à 19h36.
- Pour la ligne 14, les départs de Le Lac se feront à 6h34, 7h10, 7h31, 8h13, 8h43, 14h22, 14h51, 15h21, 15h56, 16h24, 17h08, 17h38, et 18h18. Ceux de Parrocel se feront à 6h35, 6h57, 7h36, 7h59, 8h43, 9h11, 14h17, 14h47, 15h17, 15h47, 16h25, 16h53, 17h40, et 18h05.
- Pour la ligne 16, le premier départ de Grand Angles se fera à 6h54 et le dernier à 19h, le premier départ de Avignon Poste se fera à 7h08 et le dernier à 19h30. Les départs de Rochefort Stade se feront à 6h53, 7h58, 8h49, 12h08, 13h36, 16h15, 17h10, 18h10, et 19h07.
- Pour la ligne 19, les départs de 2ème DB se feront à 7h21, 8h25, 9h31, 15h33, 16h40, 17h39, et 18h36. Ceux du Lycée Jean Vilar se feront à 8h, 9h06, 16h10, 17h10 et 18h10.
- La navette Citizen république aura une fréquence de 25 jusqu'à 17h30, puis elle fonctionnera normalement jusqu'au dernier départ à 21h.

Quant aux lignes 11, 12, 15, 17, 20, 22, 25, 27, les services PMR, Allobus et scolaires fonctionneront normalement. La navette Baladine devrait fonctionner normalement mais des perturbations sont à prévoir en fonction de l'évolution de la manifestation.

Opération de maintenance à partir du 11 avril

Dans le cadre des opérations de maintenance des installations du Tram, une opération de meulage est programmée du 11 au 21 avril sauf les samedi 15 et dimanche 16, de 22h à 5h du matin. L'opération, qui a pour objectif de meuler la surface du rail pour lui rendre son aspect initial et éviter les bruits de roulage, ainsi que l'inconfort pour les conducteurs, les passagers et les riverains, n'aura aucun impact sur la circulation de la ligne de tramway.

V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Les transports Orizo seront perturbés demain en raison de la grève



En raison du mouvement de grève nationale qui aura lieu demain, le mercredi 15 mars, le réseau de transports du Grand Avignon sera perturbé. L'agence commerciale Orizo et le standard de réservations Allobus/PMR fonctionneront normalement, tout comme les lignes 11, 12, 15, 17, 20, 22, 25, 27, la navette Baladine, ainsi que les services PMR et Allobus. Les services scolaires fonctionneront eux aussi comme d'habitude, à l'exception de la ligne V1 qui n'aura qu'un départ à 7h de Joliot Curie et un à 12h15 de St Dominique. Les lignes 6, 7, 13, 14, 18, 23, 24, 26, 30, Citizen Les Italiens, et P1, quant à elles, ne fonctionneront pas du tout.

Pour ce qui est des lignes qui vont subir des modifications :

- Pour la ligne T1, le premier départ de St Chamand se fera à 5h54 et le dernier à 19h59, le

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

premier départ de St Roch se fera à 6h18 et le dernier à 20h20.

- Pour la ligne C2, le premier départ de Hôpital se fera à 5h54 et le dernier à 19h23, le seul départ de Archicote Av Nord sera à 6h30, et le premier départ de St Roch se fera à 6h55 et le dernier à 19h22.
- Pour la ligne C3, le premier départ de Agroparc se fera à 6h39 et le dernier à 19h28, le premier départ de St Lazare se fera à 6h38 et le dernier à 19h35.
- Pour la ligne 4, le premier départ de Avignon Poste se fera à 6h32 et le dernier à 19h14, le premier départ de Agroparc se fera à 6h34 et le dernier à 19h06.
- Pour la ligne 5, le premier départ de Cigalières se fera à 6h30 et le dernier à 19h30, le premier départ de Palais de Justice se fera à 6h30 et le dernier à 19h30.
- Pour la ligne 8, le premier départ de Vedène Centre se fera à 6h42 et le dernier à 19h32, le premier départ de Blagier se fera à 6h56 et le dernier à 19h20. Enfin, le premier départ de Porte de l'Oulle se fera à 6h49 et le dernier à 19h30.
- Pour la ligne 9, le premier départ de Agricola se fera à 6h33 et le dernier à 19h30, le premier départ de Avignon Poste se fera à 6h31 et le dernier à 19h30. Les départs de Morières se feront à 6h58, 7h59, 9h, 12h18, 13h04, 15h53, 16h40, 17h42, et 18h29. Les départs vers Morières se feront à 7h03, 7h57, 11h27, 12h13, 15h02, 15h42, 16h26, 17h28, 18h17, et 19h17.
- Pour la ligne 10, le premier départ de Avignon Poste se fera à 6h49 et le dernier à 20h, le premier départ de Avignon TGV se fera à 6h25 et le dernier à 19h36.
- Pour la ligne 9, le premier départ de Grand Angles se fera à 6h54 et le dernier à 19h, le premier départ de Avignon Poste se fera à 7h08 et le dernier à 19h30. Les départs de Rochefort Stade se feront à 6h53, 7h58, 8h49, 12h08, 13h36, 16h15, 17h10, 18h10, et 19h07.
- Pour la ligne 19, les départs de 2ème DB se feront à 7h21, 8h25, 9h31, 15h33, 16h40, 17h39 et 18h36. Les départs de Lycée Jean Vilar se feront à 8h, 9h06, 15h05, 16h10, 17h10 et 18h10.
- Pour la navette Citizen République, elle fonctionnera normalement sauf à 7h10, 07h31, 08h18, 08h41, 09h04, 09h26, 09h48, 10h11. Des perturbations sont à prévoir pendant la manifestation.

V.A.

Grève : le réseau Orizo va subir des modifications demain

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Un nouveau mouvement de grève nationale aura lieu demain, le samedi 11 mars, ce qui va donc engendrer des perturbations sur les transports du Grand Avignon. L'agence Orizo et le standard téléphonique Allobus fonctionneront normalement.

Les lignes 6, 7, 10, 14, 18, 30, la navette Citizen Italiens et P1 – P+R Piot ne fonctionneront pas. Les lignes 11, 12, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, TPMR et Allobus fonctionneront normalement. Les navettes Citizen République et Baladine devraient fonctionner come d'habitude mais des perturbations sont à prévoir en fonction de la manifestation.

En ce qui concerne les lignes qui vont subir quelques changements :

- Pour la ligne T1, le premier départ de St Chamand se fera à 6h30 et le dernier à 19h06. Le premier départ de St Roch se fera à 6h54 et le dernier à 19h27.
- Pour la ligne C2, le premier départ de Hôpital se fera à 6h30 et le dernier à 19h23. Le premier départ de Archicote Av Nord se fera à 6h30. Le premier départ de Buld'Air se fera à 6h55, et le dernier à 19h22.
- Pour la ligne C3, le premier départ de Agroparc se fera à 6h39, et le dernier à 19h28. Le premier départ de St Lazare se fera à 6h38, et le dernier à 19h35.
- Pour la ligne 4, le premier départ de Avignon Poste se fera à 6h34, et le dernier à 19h14. Le premier départ de Agroparc se fera à 6h34, et le dernier à 19h06

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

- Pour la ligne 5, le premier départ de Cigalières se fera à 6h30, et le dernier à 19h30. Le premier départ de Palais Justice se fera à 7h02, et le dernier à 19h.
- Pour la ligne 8, il y aura un premier départ de Vedène à 6h44. Le premier départ de Blagier se fera à 7h17, et le dernier à 18h50. Le premier départ de Porte de l'Oulle se fera à 7h18, et le dernier à 18h50.
- Pour la ligne 9, le premier départ de Agricola se fera à 6h33, et le dernier à 19h30. Le premier départ de Avignon Poste se fera à 6h31, et le dernier à 19h30. Les départs de Collège Morières se feront à 7h06, 8h01, 9h02, 12h17, 13h02, 15h50, 16h36, 17h37, 18h26 et 19h11. Les départs vers Morières se feront à 7h01, 7h56, 11h24, 12h09, 14h55, 15h40, 16h27, 17h29, 18h16 et 19h01.
- Pour la ligne 16, le premier départ de Grand Angles se fera à 7h, et le dernier à 19h01. Le premier départ de Avignon Poste se fera à 7h28, et le dernier à 19h30. Les départs vers Rochefort se feront à 7h54, 11h16, 12h54, 16h28 et 18h14. Les départs de Rochefort se feront à 7h08, 8h45, 12h08, 13h51, 17h24, 19h07.

V.A.

Mouvement de grève nationale : le réseau Orizo sera très perturbé demain

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Demain —le mardi 7 mars—, le réseau de transport du Grand Avignon va être fortement perturbé en raison du mouvement de grève nationale contre la réforme des retraites. De nombreuses lignes vont percevoir des modifications, d'autres ne vont pas circuler du tout.

L'agence commerciale Orizo sera fermée au public ainsi que le service de réservations Allobus et PMR. L'accueil téléphonique sera, quant à lui, maintenu. Les lignes 6, 7, 10, 13, 14, 18, 23, 24, 26, la navette Citizen Italiens et la P1 Navette Piot ne circuleront pas demain. Seul le service scolaire M2 ne fonctionnera pas de la journée.

Plusieurs lignes verront leurs horaires modifiées telles que :

- Pour la ligne T1, le premier départ de St Chamand se fera à 6h30 et le dernier à 9h21, le premier départ de St Roch sera à 6h54 et le dernier à 9h42. L'après-midi, le premier départ de St Chamand se fera à 15h08 et le dernier à 18h11, le premier départ de St Roch sera à 15h29 et le dernier à 18h36.
- Pour la ligne C2, le premier départ de Archicote se fera à 6h19 et le dernier de Bul d'Air à 8h57, le premier départ de Hôpital sera à 6h30 et le dernier à 8h41. L'après-midi, le premier

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

départ de Bul d'Air se fera à 15h et le dernier à 17h53, le premier départ de Hôpital sera à 15h et le dernier à 18h01.

- Pour la ligne C3, le premier départ de Agroparc se fera à 6h33 et le dernier à 9h14, le premier départ de St Lazare sera à 6h18 et le dernier à 9h12. L'après-midi, le premier départ de Agroparc se fera à 14h59 et le dernier à 18h19, le premier départ de St Lazare sera à 15h et le dernier à 18h09.
- Pour la ligne 4, le premier départ de Agroparc se fera à 6h33 et le dernier à 8h33, le premier départ de Avignon Poste sera à 6h42 et le dernier à 8h42. L'après-midi, le premier départ de Agroparc se fera à 14h54 et le dernier à 18h07, le premier départ de Avignon Poste sera à 15h07 et le dernier à 18h06.
- Pour la ligne 5, le premier départ de Cigalières se fera à 6h20 et le dernier à 8h37, le premier départ de Palais Justice sera à 6h26 et le dernier à 8h36. L'après-midi, le premier départ de Cigalières se fera à 15h et le dernier à 18h10, le premier départ de Palais Justice sera à 14h53 et le dernier à 18h05.
- Pour la ligne 8, le premier départ de Vedène se fera à 6h40 et le dernier de Blagier à 8h24, le premier départ de Porte de l'Oulle sera à 6h38 et le dernier à 8h21. L'après-midi, le premier départ de Vedène se fera à 15h17 et le dernier de Blagier à 18h13, le premier départ de Porte de l'Oulle sera à 15h17 et le dernier à 17h43.
- Pour la ligne 9, le premier départ de Agricola se fera à 6h31 et le dernier à 9h17, le premier départ de Avignon Poste sera à 6h24 et le dernier à 9h03. L'après-midi, le premier départ de Agricola se fera à 15h23 et le dernier à 18h16, le premier départ de Avignon Poste sera à 15h10 et le dernier à 18h10. Les seuls départs de Morières seront à 8h03 et 17h12. Les seuls départs de Avignon Poste vers Morières se feront à 7h05, 16h15 et 18h10.
- Pour la ligne 16, le premier départ de Grand Angles se fera à 6h39 et le dernier à 8h47, le premier départ de Avignon Poste sera à 6h40 et le dernier à 8h51. L'après-midi, le premier départ de Grand Angles se fera à 15h29 et le dernier à 18h12, le premier départ de Avignon Poste sera à 15h15 et le dernier à 18h14. Les seuls départs de Rochefort seront à 7h58, 16h08 et 18h05. Les seuls départs de Avignon Poste vers Rochefort se feront à 7h08, 15h15 et 18h10.
- Pour la ligne 19, les départs pour la 2ème DB se feront à 7h21, 8h25, 9h31, 15h33, 16h40, 17h39 et 18h36. Ceux pour le lycée Jean Vilar se feront à 8h00, 9h06, 15h05, 16h10, 17h10 et 18h10.
- Pour la ligne 30, le premier départ de Montfavet se fera à 6h30 et le dernier à 9h03, le premier départ de Avignon TGV sera à 6h19 et le dernier à 8h43. L'après-midi, le premier départ de Montfavet se fera à 15h27 et le dernier à 18h10, le premier départ de Avignon TGV sera à 15h10 et le dernier à 17h51.
- Pour la navette Citizen République, le premier départ de Jaurès se fera à 7h et le dernier à 11h30. L'après-midi, le premier départ de Jaurès se fera à :15h55 et le dernier à 21h.

Quant aux lignes 11, 12, 15, 17, 20, 22, 25, 27, la Baladine, Allobus, PMR et Allobus soirée, elles fonctionneront normalement.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

V.A.

Grève liée à la réforme des retraites Quelles conséquences pour les salariés, grévistes ou non ?



De nombreux salariés pourraient être tentés de prendre part à la journée nationale de grève contre la réforme des retraites ce mardi 7 mars. Quelles possibilités ont-ils de le faire ? Y a-t-il forcément une perte de salaire ? Les représentants du personnel peuvent-ils poser des heures de délégation ? Quid des salariés non-grévistes qui rencontreraient des difficultés pour venir travailler ? Le point avec Anne-Lise Castell, juriste aux Editions Tissot (éditeur spécialiste du droit social).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Qui peut faire grève ?
Pour ne pas justifier de sanctions contre les grévistes, la grève doit :

- consister en une interruption collective du travail. Il n'est pas nécessaire que tous les salariés ou la majorité des salariés de l'entreprise y participent mais il en faut au moins 2. Par exception, un salarié interrompant seul le travail pour obéir à un mot d'ordre de grève nationale reste protégé par le droit de grève ;
- entraîner une cessation totale du travail. La grève perlée ou du zèle est une forme illégale d'exercice du droit de grève ;
- être fondée par des revendications professionnelles.

La grève contre la réforme des retraites remplit bien ces 3 conditions. Les salariés qui décideraient de faire grève ne peuvent donc pas être sanctionnés.

Quelles conséquences sur le salaire pour les grévistes ?
Les salariés du secteur privé souhaitant faire grève n'ont pas à informer leur employeur de leur intention, contrairement à ceux du secteur public. L'employeur doit, en revanche, avoir connaissance des revendications au moment de l'arrêt de travail.

En principe, rien n'oblige l'employeur à maintenir le salaire du personnel en grève puisque le contrat de travail est suspendu. Il peut donc opérer une retenue sur salaire correspondante à la durée de l'absence pour grève, qualifiée sur le bulletin de salaire d'« absence non rémunérée ». Toutefois, la perte de salaire subie par les salariés grévistes est parfois compensée par l'employeur dans le cadre d'un accord de fin de grève ou dès lors que l'employeur a commis un manquement grave et délibéré.

Le cas particulier des représentants du personnel et des heures de délégation : La grève ne suspend pas leur mandat. Les élus du CSE ont donc la possibilité légale de poser des heures de délégation pendant le temps de grève, ce qui entraine un maintien de leur rémunération.

Le salarié non-gréviste empêché d'accéder à son lieu de travail à cause des transports est-il rémunéré ?

Un salarié absent ou en retard en raison de la grève des transports ne commet pas une faute. L'employeur ne peut donc pas le sanctionner. Le salarié doit toutefois l'informer de son absence.

L'employeur n'est pas tenu au paiement des heures d'absence, sauf dispositions particulières de la convention collective ou du règlement intérieur. Mais d'autres solutions peuvent être envisagées pour les salariés empêchés par une grève :

- L'employeur peut mettre en place un covoiturage, ou organiser lui-même le transport de ses salariés par un système de navette, par exemple,
- Il peut également s'arranger avec ses salariés en faisant récupérer les heures perdues en partant un peu plus tard le soir,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

- Le salarié peut aussi choisir de poser un jour de congé payé ou un jour de RTT,
- Il est enfin possible d'avoir recours au télétravail pour les salariés dont le domicile est équipé (ordinateur, connexion internet), et dont les missions le permettent selon l'accord collectif ou la charte sur le télétravail. A défaut, un simple accord formalisé par tout moyen avec le salarié suffit.

Compte tenu de l'annonce par les syndicats du calendrier de grève, l'employeur pourra aussi anticiper les difficultés de déplacement des salariés (rendez-vous extérieur, déplacement professionnel, formation, etc.) et les décaler.

Par Anne-Lise Castell, juriste aux Éditions Tissot pour RésohebdoEco - www.reso-hebdo-eco.com



Anne-Lise Castell, juriste aux Éditions Tissot